

PROJET PÉDAGOGIQUE



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



ALAE et ALSH SAINT SULPICE SUR LEZE

05 61 97 32 45

Enfance-saint-sulpice-sur-leze@lecgcs.org



2020 / 2021

SOMMAIRE

Préambule

I – Présentation du territoire

II – L'ALAE et l'ALSH

- a- La restauration
- b- Le transport scolaire
- c- Transport municipal
- d- Les locaux
- e- Organisation de l'ALAE élémentaire.
- f- Organisation de l'ALAE maternelle.
- g- L'ALAE mercredi après-midi
- h- Organisation de l'ALSH.
- i- Les moyens humains.
- j- Les partenaires de la structure

III - Caractéristiques du public

IV – Bilan de l'année écoulée

V – Les objectifs

- a- Le Projet Educatif Du territoire
- b- Les objectifs éducatifs de LEC Grand Sud
- c- Les objectifs pédagogiques.
- d- Les projets d'activité.

VI – L'Évaluation

VII – La communication

- a- Au niveau des enfants
- b- La communication externe

Préambule

La municipalité a mis en place un service périscolaire et extrascolaire pour les enfants de St Sulpice mais aussi pour les communes adhérentes (Montaut et Montgazin). On peut donc trouver sur la commune un ALAE maternelle à l'école Louisa Paulin et un ALAE élémentaire ainsi qu'un ALSH à l'école Anatole France.

L'utilité de ces structures n'étant plus à démontrer, la volonté du conseil municipal a été de pérenniser ce service et d'en assurer le meilleur développement possible. Aussi, il a été décidé de confier l'organisation et l'animation De l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à une organisation possédant une grande expérience dans la gestion de structures socio éducatives.

Depuis le **1^{er} Mars 2008**, l'association « **Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud** » (LE&C GS) dont le siège est basé à Toulouse 7 rue Paul Mesplé), , gère les Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineur (A.C.C.E.M) de Saint Sulpice. L'association Loisirs Education & Citoyenneté est dans toutes ses composantes, une organisation humaine. Cette organisation est composée de militants, d'associations et de professionnels réunis autour d'un projet associatif centré sur **les valeurs de l'éducation populaire**. La diversité et la complémentarité des domaines d'activités dans lesquels l'association intervient créent une richesse pour le mouvement en défendant les valeurs humanistes de laïcité et d'épanouissement individuel avec l'accès aux loisirs pour tous.



I – Présentation du territoire

La commune de St Sulpice sur Lèze est située à 45 kilomètres au sud de Toulouse, aux portes de l'Ariège.

Elle dénombre à ce jour 2300 habitants, recensement de 2015.

La commune de St Sulpice sur Lèze fait partie de la Communauté des Communes du Volvestre et du canton d'Auterive.

Nous trouvons sur la commune des commerces, des artisans, des entreprises.

Nous avons une zone artisanale et un supermarché en face de l'accueil de loisirs.

Nous avons depuis début 2011, une zone d'habitation dont une partie est constituée de logements sociaux et une autre de maisons en accès à la propriété. Dans le même secteur, nous trouvons une maison de retraite ouverte depuis 2013 à coté de la crèche. Cette structure s'est construite sur l'ancienne colonie de l'Aérospatiale qui se situe à la sortie du village. St Sulpice compte 28 associations culturelles, sportives, « conviviales » et d'entraides.

L'ALSH et l'ALAE œuvrent dans le cadre de ses projets d'animations avec différentes associations. Il s'agit de diversifier l'ouverture culturelles et sportives, d'intégrer les enfants à la vie de la commune en participant aux différentes manifestations locales afin de se faire connaître et reconnaître. Dans le cadre de l'ALAE ou de l'ALSH nous accompagnons les enfants sur leurs activités associatives de proximité. La commune a également implanté une médiathèque avec qui nous avons une convention de prêt de livres et de CD. Les enfants s'y rendent dans le cadre des activités du Temps d'Activité Périscolaire (TAP).

Un service jeunesse a ouvert en février 2014. Les locaux sont situés en prolongation du club house du tennis près des terrains de rugby. Ce service est également géré par l'association LE&C GS. L'animatrice de l'espace jeunesse intervient sur l'ALAE et le temps TAP. Elle favorise les liens auprès des enfants et des parents sur les deux services.

Les équipements éducatifs de la commune :

- **L'école maternelle Louisa Paulin** situé dans le parc municipal accueille les enfants à partir de 3 ans. Il y a environ 120 enfants scolarisés en maternelle soit **4 classes**.
- **L'école élémentaire Anatole France** situé 1 chemin St Jean qui accueille 200 élèves en moyenne répartis sur **8 classes**.

Les dispositifs d'accueil ALAE –ALSH de la commune sont implantés sur :

- l'école élémentaire Anatole France rue St Jean 31410 St Sulpice sur Lèze
- l'école maternelle Louisa Paulin parc municipal 31410 St Sulpice sur Lèze
- ALSH à l'école élémentaire.

- Une structure jeunesse située avenue Marcel Vidal accueille les jeunes de 11 à 17 ans. L'espace jeunesse est ouvert tous les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires.

Mais aussi :

- Une crèche multi accueil située rue Georges Sand avec une capacité d'accueil de 25 enfants gérée par la communauté des communes du Volvestre.

La vie sociale et culturelle de la commune :

Certaines associations de la commune organisent des événements tous les ans auxquels le service enfance jeunesse est associé. Ainsi, nous travaillons en partenariat avec l'AFM Téléthon, la Rabelèze qui organise le marché de Noël sur lequel les enfants de l'ALAE y tiennent un stand. L'association Tintamare soutient l'organisation du carnaval ainsi que l'APEEL, association des parents d'élèves avec qui nous travaillons sur différents événements (carnaval, fêtes de fin d'année...).

II – L'ALAE et l'ALSH

a- La restauration

La cantine scolaire se situe à l'école élémentaire Anatole France. Les repas pour L'ALAE et l'ALSH sont confectionnés par le cuisinier de la commune. Toutes les 8 semaines, se tient une commission repas avec les parents d'élève, les élus et la responsable de l'ALAE.

Pour une plus grande fluidité de travail, une réunion des responsables de services a lieu tous les trimestres. Ce temps de travail permet d'harmoniser ensemble l'accueil des enfants sur le temps repas.

b- Transport scolaire

Le conseil départemental gère les transports scolaires de la commune. Tous les matins deux bus desservent différents secteurs de la commune pour récupérer les enfants et les déposer à l'école. Ainsi les enfants arrivent aux alentours de 8h20 à l'école maternelle et 8h35 à l'école élémentaire. Le soir, les bus effectuent les mêmes trajets en sens inverse, les enfants sont d'abord récupérés à 17h15 en maternelle et 17h30 en élémentaire puis reconduits chez eux. Les mercredis, le bus de ramassage scolaire récupère les enfants à 12h en maternelle et 12h15 en élémentaire.

Une animatrice est mise à disposition dans chaque bus pour accompagner les enfants lors du trajet.

c- Transport municipal

D'autre part, l'accueil de l'ensemble des enfants s'effectue à la cantine scolaire située dans les locaux de l'école élémentaire. Tous les midis, deux bus sont affectés par la municipalité afin d'acheminer les enfants de la maternelle sur le lieu de restauration. Ces bus effectuent

deux rotations. La première avec les enfants du premier service de petite et moyenne section. La deuxième rotation avec les enfants de moyenne et grande section.

Le mercredi, pour les enfants inscrits à l'ALSH, un seul bus conduit les enfants de maternelle à la cantine scolaire aux alentours de 12h.

d- Locaux

Les bureaux de L'ALAE élémentaire et de l'ALSH se situent dans l'école élémentaire Anatole France.

L'ALAE Maternelle se situe à l'école maternelle Louisa Paulin dans le parc municipal de St Sulpice sur Lèze.

La commune met à la disposition du prestataire les locaux suivants :

En élémentaire :

- La salle ALAE
- la salle d'arts plastiques pour les élémentaires en ALAE et pour les maternelles en ALSH
- une salle qui sert de dortoir pour l'ALSH
- le hall
- la cour
- la BCD
- les toilettes
- le gymnase avec le dojo
- la salle des fêtes et la salle de réunion
- la médiathèque
- une salle atelier en face de la médiathèque

En maternelle :

- la salle ALAE qui sert également de dortoir
- la salle de motricité
- la cour
- la BCD
- les toilettes
- 4 classes (dont nous pouvons avoir l'usage ponctuellement).

e- Organisation de l'ALAE élémentaire :

7h30 à 8h50 accueil du matin :

Accueil du matin : aide à la séparation avec les parents, réveil en douceur, activités calmes ou adaptées aux besoins des enfants.

12h00 à 13h50 :

L'appel est effectué dans les classes.

Le temps repas se déroule sur 2 services :

- 1^{er} service : les classes de cycle 2 se rendent au réfectoire. Après la prise de repas, les enfants sont en jeu libre ou en activité selon leur choix.
- Le 2^{ème} service : Les enfants participent à des petits jeux, activités avant de se rendre en cantine.

A 14h05 les enseignants prennent le relais.

Les TAP de 16h15 à 17h15 :

Temps d'Activité Périscolaire (TAP) : Différents ateliers proposés par des animateurs et des intervenants extérieurs (bénévoles ou professionnels de la commune) sont proposés aux enfants. Les ateliers ont lieu de période de vacances à vacances (cycles de 6 à 7 semaines). Les enfants s'inscrivent sur les ateliers de leurs choix.

17h15 à 18h30 en élémentaire :

L'accueil du soir : les parents arrivent de façon échelonnée pour récupérer leurs enfants.

La Fréquentation :

ALAE : 50 enfants le matin, 140 le midi, 30 le soir (moyenne) en comptant les enfants qui prennent le bus sur les temps ALAE.

Nous avons eu une fréquentation moyenne de 90 enfants sur l'année 2019/2020 sur les temps TAP en élémentaire.

f- Organisation de l'ALAE MATERNELLE

Accueil du matin de 7h30 à 8h30 :

Accueil du matin : aide à la séparation avec les parents, réveil en douceur, activités calmes.

La pause méridienne de 11h45 à 13h35 :

L'appel est effectué dans les classes.

Les temps repas se feront sur 2 services :

- 1^{er} service : les classes de PS et MS se rendent au réfectoire en bus. Après la prise de repas, les enfants retournent à l'école maternelle. Les PS et MS qui dorment partent en sieste, les autres ont un temps calme.
- Le 2^{ème} service : Les enfants qui n'ont pas APC participent à des petits jeux, activités avant de se rendre en cantine en bus.

Les TAP de 16h00 à 17h00 :

Temps d'Activité Périscolaire TAP : les PS sont regroupés, goûtent et participent à de petites activités qui ne sollicitent pas trop leur attention et leur concentration en fin de journée. Les MS et GS sont répartis en 2 groupes selon les effectifs, ils participent à des activités diverses : jeux coopératifs, éveil musical, activités manuelles...

17h00 à 18h30 en maternelle :

L'accueil du soir : les parents arrivent de façon échelonnée pour récupérer leurs enfants.

La Fréquentation :

ALAE : 20 enfants le matin, 90 le midi, 25 le soir (moyenne) en comptant les enfants qui prennent le bus sur temps ALAE.

Nous avons eu une fréquentation moyenne de 35 enfants sur l'année 2019/2020 sur les temps TAP en maternelles.

g- L'ALAE du mercredi après-midi

Organisation de l'ALAE du mercredi après-midi :

A partir de 12h, tous les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire. Il y a plusieurs possibilités d'accueil :

- Un accueil périscolaire avec repas de 12h30 à 13h30. Les enfants mangent puis sont récupérés par leurs parents de façon échelonnée entre 13h30 et 14h00.
- un accueil périscolaire avec ou sans repas plus l'après-midi. Les enfants peuvent être accueillis dès la sortie de l'école ou déposés après le repas par leurs parents. Les enfants participent ensuite à un temps d'activité jusqu'à 16h ou font la sieste. Entre 16h00 à 16h30 un goûter est organisé puis les enfants rentrent chez eux de façon échelonnée jusqu'à 18h30, heure de fermeture de l'ALAE.

h- L'organisation de l'ALSH

Journée type d'ALSH pendant les vacances :

7h30 à 9h : accueil du matin

9h à 9h30 : Regroupement, présentation et démarrage des activités de la journée.

9h30 à 11h30 : activités

11h30 à 12h : rangement, départ des inscrits en ½ journée, passage aux toilettes

12h à 12h45 : repas

12h45 à 14h : sieste pour les petits, temps calme pour les autres, arrivée ou départ des enfants inscrits en ½ journée

14h à 16h : activité

16h à 16h30 : goûter

16h30 à 18h30 : accueil du soir

La Fréquentation :

Mercredi : une moyenne de 35 enfants

Petites vacances : une moyenne de 30 enfants

Vacances d'été : une moyenne de 35 enfants

Les sorties :

Les sorties ont lieu une fois par semaine pendant les vacances scolaires. Elles permettent aux enfants la découverte de nouvelles activités. Nous proposons des sorties variées : culturelles, sportives, ou de pleine nature... Les sorties sont adaptées au public maternelle et élémentaire, dans certains cas, celles-ci sont dissociées pour répondre au mieux aux besoins des différentes tranches d'âge.

Les séjours :

Organiser un séjour dans le cadre de l'ALSH permet aux enfants de pouvoir partir en vacances, mais aussi de pouvoir découvrir des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. De plus, les séjours sont une occasion privilégiée de favoriser l'autonomie chez l'enfant, ainsi que l'apprentissage du vivre ensemble. Chaque année, un séjour pour les maternelles est organisé ainsi qu'un séjour pour les élémentaires. Dissocier les tranches d'âges sur ces deux séjours permet d'offrir aux enfants un séjour adapté à leur rythme et adapté à leurs besoins.

i- Les moyens humains

Directrice des services ALAE et ALSH

Camille Movilliat (BPJEPS)

Directrice adjointe

Adeline Maroudin Viramale (BAFD)

La directrice

La directrice est la responsable de la structure, elle est garante du bon fonctionnement des services.

Son rôle se définit comme suit :

- faire appliquer le projet pédagogique
- conseiller les animateurs face aux problèmes qu'ils rencontrent
- gérer tout ce qui concerne l'administratif
- être « un recours » en matière d'autorité et du respect du cadre
- faire le lien entre les animateurs, les enseignants, la mairie, les services LEC...
- être disponible et à l'écoute à tout moment, pour les enfants, parents, élus, animateurs
- participer aux réunions : conseils d'école, réunions de concertations avec les élus, réunions des directeurs de LEC GS et toutes autres réunions sur des projets où peut être impliqué le service
- tuteur des différentes formations
- tient un rôle d'accompagnement et de tutorat : veille à l'accueil de tous nouveaux salariés et stagiaires.

La directrice adjointe

Son rôle est de garantir le respect du cadre défini dans le projet pédagogique et de remplacer la directrice lorsque celle-ci est absente.

Ses principales missions sont de :

- coordonner les projets d'animation de l'ALSH
- d'être référente sur l'ALAE maternel
- être moteur et un exemple pour l'équipe d'animation
- participer aux tâches administratives (inscription, suivi des cahiers de présence ALSH, cantine, suivi et organisation des achats...)

Les animateurs

Cette année, les équipes ont été renforcées en vue de l'augmentation des effectifs tant en maternelle qu'en élémentaire.

Les animateurs, par les activités qu'ils proposent, leur dynamisme, leur comportement, doivent assurer le bon fonctionnement de la structure.

Leur rôle se définit comme suit :

- assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants (respect de la législation, des règles de sécurité et d'hygiène, respect du rythme de l'enfant, attitude « sereine et non-violente...) Nous ferons différents exercices d'incendie dès la rentrée.

- préparer et animer différents types d'activités
- s'impliquer et s'intégrer au sein de l'équipe (participer de façon active aux réunions, proposer des idées d'activités, évaluer son travail et celui des autres pour progresser ensemble...)
- avoir une attitude et un comportement professionnel : véhiculer une image positive, avoir un droit de réserve.
- se former. Tous les animateurs doivent passer leur BAFA et une formation des premiers secours. Les salariés LEC pourront également participer à des formations internes. Les temps de réunions peuvent être un temps d'échange de pratiques professionnelles.

L'équipe d'animation est composée de salariés municipaux mis à disposition par la collectivité et de salariés LEC GS. Nous accueillons également des stagiaires BAFA, collégiens, lycéens. L'équipe d'animation est composée pour moitié de permanents ce qui permet de garantir un suivi, une connaissance des enfants et des parents et du fonctionnement des structures.

Le travail d'équipe, gestion et accompagnement :

Les réunions d'équipe ont lieu une à deux fois par mois selon les périodes. Les équipes élémentaires et maternelles ont les réunions aux mêmes fréquences mais pas en même temps. Depuis 2017 des réunions communes aux deux équipes ont lieux plusieurs fois dans l'année. Ces réunions d'équipes ont différents objectifs : réunions de préparation, de concertation, de bilan, d'évaluation, de prise de décision ou de régulation. Certaines réunions seront également consacrées à la formation de l'équipe.

En début d'année, une attention particulière sera apportée à l'accueil et à la formation des nouveaux salariés.

Tout au long de l'année, les différents ateliers seront évalués en groupe. L'équipe d'animation sera accompagnée sur le terrain grâce à des retours sur la méthode de conduite d'activité ou de gestion de groupe.

j- Les partenaires de la structure

- La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (familles, structures d'accueil).
- La DDSC qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure).
- L'école
- Les familles
- La médiathèque municipale.
- Différentes associations locales (club de tennis, Tintamarre...).
- La crèche ou la maison de retraite selon les projets.

Les associations locales sont sollicitées pour être partenaire du projet pédagogique de la structure. Lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) différents bénévoles ou salariés

d'associations locales sont intervenues l'année dernière. Grâce à ces partenaires les enfants ont pu découvrir la photo, la philatélie, la musique et être initiés au basket Ball. L'association locale de tennis est également intervenue durant l'année 2019/2020.

III - Caractéristiques du public

Les différentes structures sont ouvertes aux enfants entre 3 et 11 ans. Voici donc les principales caractéristiques selon les tranches d'âge :

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
3/6 ans	<p>Croissance rapide</p> <p>Prise de poids</p> <p>Perte des dents</p> <p>Développement du langage et de la pensée</p> <p>Se fatigue vite, récupère vite : activité courte</p>	<p>Apparition de la pensée symbolique</p> <p>Acquisition des notions temporelles</p> <p>Imagination</p> <p>Début de l'affirmation, voir se mettre en opposition</p>	<p>Début de socialisation</p> <p>Passage de « il /elle » au prénom</p> <p>Début du partage</p> <p>Début des jeux de rôles</p> <p>Découverte de leur identité sexuelle est en cours d'acquisition</p>
6/8 ans	<p>Apprentissage des techniques (motricité fine).</p> <p>Vitesse d'exécution plus grande.</p> <p>Croissance moins importante.</p>	<p>La notion espace/temps s'affine.</p> <p>La capacité d'attention augmente.</p> <p>Apprentissage lecture/écriture.</p>	<p>Fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres.</p> <p>Intègre doucement les différences/ ressemblance entre soi et l'autre.</p> <p>Besoin de s'exprimer.</p> <p>Début de la coopération.</p>
8/11 ans	<p>Ecart garçon/filles (début de puberté possible chez les filles)</p>	<p>Développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)</p>	<p>La dimension de groupe, d'appartenance apparaît.</p> <p>Ouverture sur le monde.</p> <p>Désir de reconnaissance</p>

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

L'accueil du public en situation de handicap :

La structure se doit de tout mettre en œuvre pour l'accueil d'enfants en situation de handicap.

Dans le cas de la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI), signé avec l'école, (allergies, problèmes de santé, difficultés autres...) dans la mesure où l'accueil de l'enfant ne remet pas en cause la disponibilité des animateurs vis-à-vis des autres enfants, nous accueillerons tous les enfants. Dans tous les cas, chaque situation sera étudiée afin de donner la réponse la plus appropriée dans l'intérêt de l'enfant et du groupe.

IV – Bilan de l'année écoulée

Cette année encore l'équipe d'animation a effectué une évaluation du projet pédagogique en cours.

L'équipe s'est donc interrogée sur les effets attendus des objectifs pédagogiques 2019-2020 et les effets constatés.

D'autre part, à la suite de cette période particulière (confinement- dé confinement- protocoles sanitaires...) Il nous a paru fondamentale de repartir de la base et de nous questionner sur les besoins de l'enfant.

Nous avons élaboré nos objectifs avec comme points de départ, ce qui nous semblait être important, voire essentiel pour l'encadrement des enfants accueillis en ACM.

Nous avons appréhendé la notion des besoins, de la façon la plus large possible et de manière non exhaustive ; ce qui est le reflet de la diversité de l'équipe et de la richesse des propositions qu'elle peut faire.

Cette approche nous permet dans notre élaboration, de placer l'enfant au milieu d'un dispositif global, visant à le considérer comme citoyen, individu libre de mener sa réflexion, avec un accès à l'imaginaire nécessaire, tout en étant à l'écoute de ses besoins primaires.

V – Les objectifs

a- Le Projet Educatif Du Territoire (PEDT)

En 2018, tous les acteurs éducatifs de la commune se sont réunis pour faire le bilan du PEDT précédent et réfléchir aux intentions éducatives communes pour les 3 ans à venir.

Voici les défis éducatifs qui ont été fixés lors de ces échanges:

➤ Le vivre ensemble :

Favoriser la mixité

Développer les liens intergénérationnels au sein de la commune

Renforcer la communication entre les différents acteurs éducatifs du territoire

➤ L'ouverture culturelle :

L'accès aux loisirs pour tous

Permettre aux enfants/jeunes de s'exprimer, développer l'esprit critique

Ces défis sont déclinés en 3 objectifs:

- Mise en place de projets, d'outils, pour permettre aux enfants de mieux vivre ensemble (utilisation du message clair, semaine de la laïcité, espaces de paroles, travail sur les règles de vie...)
- Permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs (travail en lien avec les associations de la commune, tarifs de loisirs non dissuasifs, mobilité des jeunes...)
- Permettre aux enfants de prendre conscience de leur environnement (plan mercredis, projets école/ALAE autour de l'écologie...).

b- Les objectifs éducatifs de LEC Grand Sud

La volonté de LEC grand sud est d'agir pour l'égalité des chances. C'est par l'accès à l'éducation que chaque individu peut s'affirmer, s'intégrer dans la société et être partie prenante de son évolution.

Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud œuvre pour la construction de l'esprit critique, en favorisant la connaissance, l'expérimentation et la rencontre.

Les grandes valeurs :

- Humanisme, solidarité et ouverture culturelle.
- Accès aux loisirs pour tous, épanouissement individuel
- La coéducation
- L'implication citoyenne dans la vie publique et associative

c- Les objectifs pédagogiques du service enfance

Le plan mercredi :

Le plan mercredi a été mis en place à la fin de l'année 2018. Il se décline en 2 axes:

- La citoyenneté : une affaire de famille ?

Il s'agit là de développer le thème de la citoyenneté à travers un projet intergénérationnel.

Les objectifs:

Développer le lien social et la citoyenneté

Favoriser la cohésion sociale

Participer à la vie locale

Favoriser la transmission de savoir-faire et de savoir-être.

- Nature et découvertes

A travers cet autre projet, nous désirons aborder le thème de la nature et de l'écologie.

Objectifs du projet :

Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir un acteur de la protection de l'environnement et du Développement Durable.

Sensibiliser à l'environnement

Permettre aux enfants d'établir un lien avec leur environnement

Créer des outils, des documents pédagogiques traitant du sujet

L'ALAE élémentaire :

3 objectifs pédagogiques seront déclinés cette année en élémentaire :

- Favoriser le vivre ensemble
- Permettre l'expression et l'écoute
- Respecter les besoins physiques et physiologiques des enfants
- Donner l'accès à la créativité et à l'imaginaire

L'ALAE maternelle :

3 objectifs pédagogiques seront déclinés cette année en élémentaire :

- Permettre à chaque famille d'être accueillie avec considération
- Faciliter la rentrée de septembre aux futurs enfants de PS
- Encourager le désir de socialisation et de découverte des enfants

L'ALSH :

Le service enfance accueille tous les enfants de la maternelle à l'élémentaire, soit dans le cadre du périscolaire (ALAE), soit dans le cadre de l'extrascolaire (ALSH). Si l'organisation et les projets peuvent varier entre ces différents temps d'accueil, les objectifs pédagogiques visés par l'équipe sont communs.

Les objectifs pédagogiques pour le public d'élémentaire

Les objectifs pédagogiques	La mise en œuvre	Les effets attendus
Favoriser le Vivre Ensemble	<p>Avoir une posture professionnelle démontrant et induisant le respect et l'écoute de l'enfant</p> <p>Mettre l'accent sur l'accueil en début d'année - particulièrement pour les CP qui n'ont pas pu vivre les projets passerelle avec la maternelle (confinement) –</p> <p>Transmettre un livret/ trombinoscope de l'équipe d'animation aux nouveaux enfants, en septembre</p> <p>Mettre en place des tutorats des plus grands envers les plus petits, pour responsabiliser les grands et rassurer les petits</p> <p>Organiser des grands jeux en les adaptant pour pouvoir mixer les âges des enfants</p> <p>Montrer l'intérêt et la richesse des différences à travers des discussions et des jeux adaptés</p> <p>Continuer à utiliser les outils en place pour la gestion des conflits : médiation par les pairs, roue des solutions, roue des émotions, etc.</p>	<p>Sentiment des enfants d'un encadrement bienveillant</p> <p>Effacement des barrières parfois existantes d'âges et de genres</p> <p>Acceptation des différences sans trop de jugements</p> <p>Diminution des conflits</p>
Permettre l'expression et l'écoute	<p>Créer des lieux et des espaces permettant l'expression de tous</p> <p>Animer des débats mouvants pour rendre le débat vivant et interactif</p> <p>Permettre aux enfants de réaliser de vrais votes sur des thèmes choisis par eux mêmes et mettre en application ce qui a été décidé démocratiquement</p> <p>Leur apprendre à argumenter en instaurant des discussions à fréquence élevée 2 à 3 fois par mois, à la manière des cafés philos</p> <p>Permettre de développer l'esprit critique grâce à ces différents supports d'expression, dans le respect de l'autre</p>	<p>Sentiment acquis de liberté de parole des enfants</p> <p>Donner un sens concret au concept de citoyenneté</p> <p>Développement de l'esprit critique</p> <p>Développement de l'estime de soi</p>
Respecter les besoins physiques et physiologiques	<p>Maintenir les espaces de détente repérés et repérants pour les enfants ayant des besoins de tranquillité : la salle « Bulle »</p> <p>Mettre en place des ateliers de relaxation pour respecter le rythme de l'enfant et désamorcer ainsi des moments de tensions évitables</p> <p>Adapter les jeux et ateliers en fonction du moment de la journée et âge des enfants</p>	<p>Sentiment de sécurité des enfants</p> <p>Sentiment de bien être des enfants</p> <p>Diminution des situations de tensions</p>
Donner l'accès à la créativité et à l'imaginaire	<p>Permettre aux enfants de se réaliser dans des activités manuelles en continuant les supports qu'ils affectionnent et en proposant de nouvelles techniques</p> <p>Maintenir les ateliers favorisant la créativité et la liberté d'expression comme les ateliers vidéo</p> <p>Continuer l'utilisation de la Cabane à Jouer, support de créativité</p> <p>Reconduire le Cabaret des enfants avec préparation des sketches et numéros tout au long de l'année</p> <p>Mettre en place des ateliers théâtre propice à l'imaginaire</p>	<p>L'enfant se sent acteur et partie prenante de son environnement</p> <p>Développement de l'estime de soi</p> <p>Réduction des conflits</p>

Les objectifs pédagogiques pour le public de maternelle

Les objectifs pédagogiques	La mise en œuvre	Les effets attendus
Permettre à chaque famille d'être accueilli avec considération	Travail d'équipe sur la posture professionnelle Travail sur la communication avec les familles : Quels outils ? Quels outils de transmission de l'information entre les différents acteurs éducatifs Travail sur le point accueil Valorisation du travail des enfants	Instaurer une relation de confiance avec les familles. Permettre aux familles de connaître le travail de l'ALAE Permettre aux enfants d'être rassurés
Faciliter la rentrée de septembre aux futurs enfants de PS	Organiser des passerelles avec la crèche Création d'un livret d'accueil destiné aux enfants et aux familles de futurs PS Formation de l'équipe : connaissance des publics Organisation d'un partenariat avec le RAM	Rassurer les familles sur cette étape de la vie de leur enfant Développer les compétences de l'équipe en matière d'accueil de jeunes enfants Permettre aux futurs écoliers d'appréhender sereinement l'arrivée à l'école
Encourager le désir de socialisation et de découverte des enfants	Développer les échanges entre enfants Découverte des goûts et des saveurs Proposer des activités qui permettent de développer la créativité Engager une réflexion autour du jeu libre Travailler autour du livre comme support pour stimuler l'imagination	Respecter le rythme des enfants Répondre aux besoins de l'enfant Permettre aux enfants de développer leur créativité et leur imagination Permettre de mieux connaître l'autre

d- Les projets d'activité

Les projets d'activités sont co-crités avec la direction qui veille à la cohérence avec les projets éducatif et pédagogique. Les projets d'animations détaillent le déroulement des activités. Ils permettent aux animateurs de préciser le déroulement d'un temps d'animation. Un cadre identique de présentation est proposé à l'ensemble de l'équipe. Un planning d'activité est élaboré de périodes à périodes.

VI- L'évaluation

Les objectifs pédagogiques	Les effets attendus pour 2020/2021	Les effets constatés en 2021	Les perspectives d'évolution
En élémentaire			
Favoriser le Vivre Ensemble	Sentiment des enfants d'un encadrement bienveillant Effacement des barrières parfois existantes d'âges et de genres Acceptation des différences sans trop de jugements Diminution des conflits		
Permettre l'expression et l'écoute	Sentiment acquis de liberté de parole des enfants Donner un sens concret au concept de citoyenneté Développement de l'esprit critique Développement de l'estime de soi		
Respecter les besoins physiques et physiologiques	Sentiment de sécurité des enfants Sentiment de bien être des enfants Diminution des situations de tensions		
Donner l'accès à la créativité et à l'imaginaire	L'enfant se sent acteur et partie prenante de son environnement Développement de l'estime de soi Réduction des conflits		
En maternelle			
Permettre à chaque famille d'être accueilli avec considération	Instaurer une relation de confiance avec les familles. Permettre aux familles de connaître le travail de l'ALAE Permettre aux enfants d'être rassurés		
Faciliter la rentrée de septembre aux futurs enfants de PS	Rassurer les familles sur cette étape de la vie de leur enfant Développer les compétences de l'équipe en matière d'accueil de jeunes enfants Permettre aux futurs écoliers d'appréhender sereinement l'arrivée à l'école		
Encourager le désir de socialisation et de découverte des enfants	Respecter le rythme des enfants Répondre aux besoins de l'enfant Permettre aux enfants de développer leur créativité et leur imagination Permettre de mieux connaître l'autre		

Il s'agit d'une évaluation en continue tout le long de l'année :

- lors des réunions de concertations avec les parents, enseignants, élus, organisateur et équipe d'animation dans le cadre du PEDT
- lors des réunions de régulation avec l'organisateur, élus, direction
- lors des réunions mensuelles d'équipe ALAE et ALSH.

L'évaluation auprès des enfants :

A la fin de chaque période de TAP, les activités seront évaluées auprès des enfants grâce à des smileys. Cet outil doit permettre aux enfants de s'exprimer librement sur leurs ressentis, besoins, envies, l'animateur doit avoir une attitude bienveillante et non jugeante. Après avoir recueilli les avis des enfants, les animateurs peuvent ajuster et moduler leurs activités. Cet outil sera également utilisé en maternelle pour aider les enfants à mettre des mots sur leurs émotions.

D'autres temps d'écoutes auprès des enfants seront également mis en place régulièrement dans l'année pour avoir le ressenti des enfants sur les activités, le fonctionnement...



VII – La communication

a- Au niveau des enfants

Un affichage coloré est mis en place dans la salle de l'ALAE. Le planning des TAP en image est également affiché. Le temps d'appel est également un temps de transmission d'informations aux enfants.

Avant ou après la cantine, les enfants sont systématiquement rassemblés et ce moment constitue un temps d'échange privilégié entre les enfants et l'équipe d'animation.



b- La communication externe

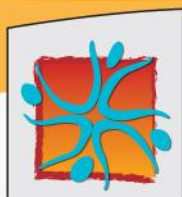
Des panneaux d'affichage sont installés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle ALAE.

Les informations sont également transmises aux parents par le biais des cartables des enfants.

LEC Grand Sud a également mis en place un mini site internet dédié à la structure.

Enfin les informations concernant l'ALAE et l'ALSH sont mises à jour régulièrement sur le site internet de la mairie.

Les comités de pilotage ou conseils d'école permettent également de communiquer sur notre projet.



Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org